

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI, 13 AOÛT 2024 À 19 H

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
- ADOPTION PROCÈS-VERBAUX DU 9 JUILLET 2024
- DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - Résolution + Liste des contrats de 2 000 \$ et plus totalisant plus de 25 000 \$ par cocontractant - période du 2024-01-01 au 2024-06-30.

6. DOSSIERS D'URBANISME

- 6.1 DM Dérogation Mineure
- 6.2 DM et PIIA Dérogation Mineure et Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
- 6.3 PIIA Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
- 6.4 PPCMOI Projet Particulier de Construction, de Modification et d'Occupation d'un Immeuble

7. AFFAIRES COURANTES

- 7.1 Certification Ville amie des monarques 2024-0369 (UDD-JT)
- 7.2 Approbation des besoins d'espace pour la construction de nouvelles écoles du Centre de services scolaire des Affluents 2024-0373 (MAI-SD)
- 7.3 Activation du Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire (PAR-P et PAR-EJ) 2024-0219 (CM-MD)
- 7.4 Proclamation de la Journée internationale des langues des signes le 23 septembre de chaque année 2024-0413 (DG-AB)
- 7.5 2024-SP-190 Octroi de contrat fourniture de pompes à haute pression et automates future station de pompage haute pression no 2 de la SPE 2024-0317 (GI-CR)
- 7.6 2024-CP-173 Octroi de contrat pour les travaux d'aménagement du ruisseau Grande Débouche 2024-0400 (GI-CR)
- 7.7 2024-CP-163 Travaux de construction de la station de pompage haute pression no 2 à la SPE 2024-0401 (GI-CR)
- 7.8 Entérinement du protocole d'entente avec le Centre à Nous pour cinq (5) ans 2024-0411 (SVC-SG)

8. SÉCURITÉ URBAINE

- 8.1 Demande d'approbation Entente relative à la répartition des communications du corps de police de la nation Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam 2024-0409 (SP-ÉR)
- 9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN (RH)

10. RÈGLEMENTS

- 10.1 Avis de motion et présentation des projets de règlements
 - 10.1.1 580-1 Règlement amendant le Règlement concernant la constitution de commissions du conseil municipal
 - 10.1.2 582-2 Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)
 - 10.1.3 583-2 Règlement modifiant le Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)
 - 10.1.4 584-2 Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie pour le personnel de cabinet de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)



- 10.1.5 654 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à l'amélioration ou la réfection de chaussées et voies publiques, la construction ou le prolongement de voies de circulation active et d'installation d'éclairage de telles voies
- 10.1.6 655 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection de chaussées et d'égout sur le boulevard Basile-Routhier (entre Valmont et Lisbonne) et la rue Borduas et une dépense et un emprunt d'un montant de 4 200 000 \$
- 10.1.7 656 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame, entre le boulevard Richelieu et la rue Joffre, et une dépense et un emprunt d'un montant de 10 500 000 \$ à ces fins
- 10.1.8 657 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection des infrastructures de la rue Clémenceau et de la rue Payette (entre Diane et Lacombe) et une dépense et un emprunt d'un montant de 9 300 000 \$ à ces fins
- 10.1.9 658 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réhabilitation de l'aqueduc sur les rues Louis-Joseph-Pigeon et Jacques-Cartier et une dépense et un emprunt d'un montant de 1 400 000 \$ à ces fins
- 10.1.10 659 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la mise à niveau des usines d'eau potable, des eaux usées et des étangs aérés et une dépense et un emprunt d'un montant de 11 500 000 \$ à ces fins
- 10.1.11 660 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection et l'amélioration d'immeubles pour une dépense et un emprunt de 4 400 000 \$ à ces fins
- 10.1.12 661 Règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux d'aménagement, l'acquisition et l'installation d'équipements dans les parcs de la ville pour une dépense et un emprunt de 3 590 000 \$ à ces fins
- 10.1.13 662 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation en matière de technologies de l'information pour une dépense et un emprunt de 1 714 000 \$ à ces fins
- 10.1.14 1176-2 Règlement amendant le règlement numéro 1176 concernant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation foncière à l'organisme responsable de l'évaluation
- 10.2 Premier projet
- 10.3 Second projet
- 10.4 Adoption
 - 10.4.1 138-3 Règlement modifiant le règlement numéro 138 concernant les systèmes d'alarme
 - 10.4.2 465-3 Règlement modifiant le règlement numéro 465 concernant les opérations de déneigement sur des terrains privés par des entrepreneurs en déneigement afin d'interdire la circulation sur la voie publique avec les rouleaux de souffleur en mouvement
 - 10.4.3 479-3 Règlement amendant le règlement numéro 479 concernant la prévention des incendies
 - 10.4.4 653 Règlement autorisant le jeu libre sur certains chemins publics dans les limites de la Ville de Repentigny
 - 10.4.5 1257-25 Règlement amendant le règlement numéro 1257 de l'ancienne Ville de Repentigny concernant la période de référence pour la consommation de l'eau potable, ainsi que la tarification
- 10.5 Modification de règlement par résolution
- 10.6 Avis d'intention et contrôle intérimaire
- 11. INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 9^e jour du mois d'août 2024.

Stéphane Desrochers

Me Stéphane Desrochers, greffier adjoint